



## FUNGI

Produit actif contre la proliférations de champignons, moisissures, levures, bactéries et autres dépôts verts qui apparaissent dans les zones humides et chaudes. Convient pour : murs, carrelages, joints rencontrés dans les douches, salles de bains, sanitaires, toilettes, piscines, pédiluves, tapis moussant, jets pédicure...

Référence	Emballage
103733	05FC1L
103718	BBJ10L
103719	BBJ5L
103720	BBJ20L



Densité	COV%	pH
1.068	0	13

## Domaine d'utilisation

Le FUNGI est très actif vis-à-vis des proliférations de champignons, moisissures, levures, bactéries et dépôts verts qui apparaissent dans les zones humides et chaudes, les zones de bains, etc...

Il détruit les micro-organismes, nettoie les surfaces et possède la capacité de détacher.

Le FUNGI s'utilise sur les surfaces contaminées suivantes :

- Les murs et surfaces en ciment brut, en crépi ou en pierres ...
- Les carrelages, faïences, surfaces peintes au sol ou aux murs, matières plastiques...
- Les joints durs de type ciment ou les joints souples de type silicone rencontrés dans les douches, salles de bains, sanitaires, toilettes, piscines...
- Les pédiluves (p.e. bains), les tapis moussants, barrières hygiène, jets pédicure...

## Mode d'emploi

### Dosage conseillé

- pur dans le domaine du bâtiment
- dilué à 2% pour une utilisation en pédiluve.

### Utilisation recommandée

En bâtiment:

- Mouiller préalablement la surface à nettoyer.
- Pulvériser pur directement et à faible distance sur la surface contaminée. Une application en fine pulvérisation (avec cloche) permet de réduire la consommation.
- Consommation optimale (peu poreux) : 1L / 20m<sup>2</sup>, consommation moyenne (poreux) : 1L / 10m<sup>2</sup>.
- Brosser et laisser agir 15 à 30 minutes, puis rincer à l'eau.
- Sur les surfaces très contaminées, répéter l'opération si nécessaire.

En pédiluve, piscine et bain:

- Remplir le bac de pompage avec de l'eau claire.
- Ajouter 2% et mélanger de façon homogène.
- Rincer la partie traitée à l'eau claire.

### Remarques

Devant la grande diversité des matériaux, il est conseillé de procéder à un test sur un échantillon ou une zone non-visible si un doute subsiste sur la nature ou la résistance de la surface considérée et ses alentours de même que sur le type de salissure.

Pour tous problèmes particuliers, veuillez contacter nos techniciens qui vous conseilleront sans engagement de votre part. Les informations contenues dans cette notice sont données à titre indicatif et sans garantie express. Aucun contrôle n'étant possible à l'utilisation, notre responsabilité ne saurait être engagée lors d'un éventuel dommage. Tout changement de formulation dû à une amélioration est réservé.

En cas de projection accidentelle sur des matériaux fragiles, sur des plantes, rincer immédiatement et abondamment à l'eau.

Contenant des hypochlorites, le FUNGI peut décolorer les textiles. Il est conseillé d'utiliser le FUNGI rapidement et en totalité. S'il doit être stocké, le récipient doit être debout, au frais et à l'abri de la lumière.

**IMPORTANT** : Ne pas rejeter le mélange eau-produits et/ou les eaux de rinçage dans les écoulements de fontaines ou grilles d'eaux pluviales.

Evacuer uniquement en eaux usées ou en installation autorisée (STEP).

A partir du 1 décembre 2020, aucun biocide ne doit être appliqué sur des surfaces (toit, terrasse, ...) qui sont connectées aux eaux de pluies.

## Propriétés

---

Composition : Chlore actif concentration 2g/100g, tensioactifs, sels et hydroxyde alcalins, auxiliaires.

Caractéristiques techniques:

- Liquide : Jaune transparent, totalement soluble à l'eau.
- Densité : 1.068
- Valeur du pH : 12.70 +- à l'état pur / 12.00+-0.20 à une concentration de 10 %.

Ne pas mélanger avec des acides.

## Informations / Homologation / Recyclage

---

Dangers utilisateurs: Produit corrosif. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Utiliser les EPI (masque, gants, lunette, ...) appropriés.

Autorisation fédérale N°CHZN2387.

Biodégradabilité : Conforme aux Directives de la CEE sur la biodégradabilité des agents tensioactifs.

N° Code déchets VEVA/OMOD (CH): 06 02 05